

Appel à candidatures pour le programme Jules Verne second degré 2025-2026 (Espagne et Mexique)

Note de service du 19/12/2024 relative à l'appel à candidatures pour le programme Jules Verne second degré 2025-2026 (Espagne et Mexique)

Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération
DAREIC

Affaire suivie par Stéphanie Laroque

Tél : 06 01 59 41 81

Mél : stephanie.laroque@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

S/C de Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Référence :

- Note de service MENC2416082N du 24 juin 2024 publiée au BOEN n° 28 du 11 juillet 2024 relative au programme Jules Verne pour l'année scolaire 2025-2026

Annexes :

- Formulaire de candidature*
 - Fiche de poste (Espagne)*
 - Fiche de poste (Mexique)*
-

La présente note informe les candidats des modalités de candidature et de sélection du programme Jules Verne en Espagne et au Mexique.

Suite à la publication de la note de service relative au programme Jules Verne 2025-2026 citée en référence, l'académie de Créteil lance un appel à candidatures pour des mobilités en Espagne et au Mexique d'enseignants du second degré dans le cadre du programme Jules Verne.

Les objectifs sont les suivants :

- le développement des actions de coopération éducative de l'académie ;
- le développement professionnel des enseignants et l'enrichissement de leurs pratiques pédagogiques.

Le programme Jules Verne permet d'effectuer une mobilité d'une année scolaire dans le cadre d'une mise à disposition (Espagne, Mexique) auprès d'une structure éducative étrangère, partenaire de l'académie. Sous réserve de vacance de poste, les destinations possibles en 2025-2026 sont l'Espagne et le Mexique.

Les candidats devront répondre aux critères suivants :

- être titulaires de leur poste dans l'enseignement public ;
- justifier d'un minimum de deux ans de services effectifs en tant que titulaires dans leur corps au moment du dépôt de la candidature ;
- ne pas solliciter de mutation.

Une attention particulière sera portée aux candidats :

- titulaires d'une certification complémentaire disciplines non linguistiques (DNL) ;
- impliqués dans l'ouverture internationale de leur établissement ;
- exerçant ou souhaitant exercer dans des sections européennes ou de langues orientales (SELO), sections binationales, sections internationales ;
- possédant une expérience en enseignement du français langue étrangère.

Profil des postes susceptibles d'être vacants (Espagne, Mexique), cf. fiches de poste en PJ

- Pour l'Espagne (Castille-La Manche) : enseignant de collège, lycée général et technologique ou de lycée professionnel, de préférence d'histoire-géographie ou lettres, bon niveau d'espagnol (B2 souhaité), mission d'enseignement notamment en Bachibac et mission de coopération éducative ;
- Pour le Mexique (Mexico) : enseignant de collège, lycée général et technologique ou de lycée professionnel, bon niveau d'espagnol (B2 souhaité), mission d'enseignement et de coopération éducative.

Mise à disposition (Espagne, Mexique)

Les personnels mis à disposition resteront en position d'activité dans leur corps et seront placés sous tutelle hiérarchique partagée, française et locale. A leur retour, les enseignants seront réaffectés, dans leur académie d'origine. Les enseignants percevront une indemnité représentative de frais d'expatriation temporaire précisée dans la note de service relative au programme Jules Verne.

Modalités de sélection

La sélection s'effectuera en deux temps :

- une pré-sélection sur dossier ;
- pour les candidats pré-sélectionnés, un entretien de recrutement.

Préparation et suivi

Les lauréats participeront à une réunion préparatoire organisée par la DAREIC. Les départs devraient s'échelonner entre les mois d'août et de septembre 2025, selon les destinations.

Les lauréats seront accompagnés tout au long de leur mission par la DAREIC.

Modalités et conditions de candidature

Les candidats doivent remplir le formulaire ci-joint et l'adresser, revêtu de l'avis hiérarchique du chef d'établissement, par voie électronique à ce.dareic@ac-creteil.fr en indiquant en objet « Jules Verne – NOM et Prénom du candidat »

**Date limite d'envoi des dossiers de candidature :
jeudi 6 février 2025**

Les enseignants lauréats s'engagent à produire un certificat médical de non contre-indication à l'exercice des missions dans la zone géographique concernée.

Ils seront invités à rester dans l'académie pendant deux années scolaires après leur retour de mission afin de valoriser leur expérience acquise à l'étranger auprès de la communauté éducative.

**Pour la rectrice et par délégation,
La secrétaire générale adjointe en charge des politiques éducatives**

**Signée
Francette Dalle Mese**